



CANEVAS

PLAN D'ORGANISATION DES RESSOURCES POLICIÈRES

MRC DE

Mise à jour : Mars 2004

TABLE DES MATIÈRES

PLAN D'ORGANISATION DES RESSOURCES POLICIÈRES.....	1
--	---

Préface

PARTIE 1 PROFIL DE LA MRC

1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	1
1.1 HISTORIQUE DE LA DESSERTE POLICIÈRE.....	1
1.2 TERRITOIRE.....	1
1.2.1 <i>Municipalités et superficie</i>	1
1.2.2 <i>Comparatif urbain / rural</i>	2
1.2.3 <i>Caractéristiques du territoire à considérer pour la fourniture des services policiers:</i>	2
1.3 POPULATION.....	3
1.3.1 <i>Nombre d'habitants</i>	3
1.3.2 <i>Répartition par groupes d'âges</i>	3
1.4 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	3
1.4.1 <i>Répartition de l'emploi par secteur d'activité :</i>	4
1.4.2 <i>Les activités agricoles</i>	4
1.4.3 <i>Les activités industrielles</i>	4
1.4.4 <i>Activités commerciales</i>	4
1.4.5 <i>Activités récréo-touristiques</i>	4
1.4.6 <i>Services publics</i>	5
2. CRIMINALITÉ ET AUTRES PROBLÉMATIQUES RÉGIONALES	5
2.1 CRIMINALITÉ PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES.....	5
2.2 PRINCIPAUX SECTEURS CRIMINOGENES DE LA MRC	5
2.3 PHÉNOMÈNES DE GANGS	6
2.4 PROBLÈMES SOCIAUX.....	6
2.5 COLLISIONS ROUTIÈRES.....	6

PARTIE 2 ORGANISATION DES RESSOURCES EN FONCTION DES BESOINS

3. RESSOURCES HUMAINES.....	7
3.1 LA PATROUILLE-GENDARMERIE	7
3.1.1 <i>Évaluation des besoins</i>	7
3.1.2 <i>Moyens privilégiés</i>	7
3.2 LES ENQUÊTES.....	8
3.2.1 <i>Évaluation des besoins</i>	8
3.2.2 <i>Moyen privilégié</i>	9
4. RESSOURCES MATÉRIELLES	9
5. FORMATION.....	10
6. PRÉVENTION	10

PARTIE 3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE PROPOSÉE

7. RÉPARTITION DES EFFECTIFS POLICIERS ET CIVILS DU POSTE DE LA MRC PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	12
8. AFFECTATION NORMALE DE L'EFFECTIF POLICIER ET CIVIL ...SELON LES RELÈVES ET LES HORAIRES DE TRAVAIL	12

ANNEXES

1. Nombre d'habitants par municipalité
2. Évaluation de la charge de travail par municipalité
3. Secteurs de patrouille
4. Répartition des parrains par municipalité
5. Secteurs d'enquête
6. Carte de la MRC avec identification des secteurs
7. Activités de prévention
8. Règlements municipaux

Plan d'organisation des ressources policières

Préface

La Sûreté du Québec s'engage à assurer une gestion efficace et efficiente des ressources sur l'ensemble du territoire desservi et à adapter ses services policiers aux particularités régionales, tout en respectant les conventions collectives et les règles organisationnelles en vigueur. Pour ce faire, une connaissance de la population et du territoire de la MRC s'avère essentielle. Ainsi, les principales caractéristiques régionales seront prises en compte pour la répartition des ressources policières et l'organisation du travail pour chacun des services offerts.

Nous présentons, en première partie, un portrait du territoire et de la population de la MRC ainsi que les principales problématiques de la MRC. En deuxième partie, nous abordons l'organisation et la distribution des ressources, en fonction des caractéristiques et problématiques régionales.

Partie 1 Profil de la MRC (X)

1. Description du territoire et de la population

1.1 Historique de la desserte policière

Avant la mise en œuvre de la présente entente, la MRC (X) était desservie par deux corps policiers, soit le service et la Sûreté du Québec. Auparavant, le service policier de l'ancienne ville fut intégré à celle de, lors de la fusion des trois municipalités : X,Y,Z, en 1993. Avant cette fusion, la municipalité était desservie par la Sûreté du Québec.

Les autres municipalités de la MRC étaient desservies par la Sûreté du Québec, dont certaines se sont regroupées au cours des dernières années. Parmi elles, citonset..... qui se sont fusionnées en mars 2000. La première entente de service date du 10 juin 1998, date à laquelle nous avons adapté la configuration de notre territoire avec celui de la MRC

Nommer les corps de police desservant, ou ayant desservi le territoire de la MRC incluant les territoires autochtones. Mentionner la création de régies intermunicipales de police, l'abolition et l'intégration de corps de police municipaux, les regroupements municipaux et les impacts sur la desserte policière.

1.2 Territoire

1.2.1 Municipalités et superficie

La MRC (X) comprend 24 municipalités et couvre un territoire d'une superficie de 1902,54 km² regroupant : ¹

les villes suivantes :

les municipalités de :.....

le village de :

¹ Source : Ministère des Affaires municipales, répertoire des municipalités

les paroisses de :

les cantons de :

1.2.2 Comparatif urbain/rural

	Population	%	Superficie km ²	%
Urbain	48 188	73 %	266,92	14 %
Rural	17 523	27 %	1635,62	86 %

1.2.3 Caractéristiques du territoire à considérer pour la fourniture des services policiers :

Caractéristiques du territoire pouvant représenter une difficulté pour la fourniture des services policiers que ce soit en termes de délai de déplacement, d'isolement, de réception des appels ou encore, d'accessibilité en véhicule routier.

- **Éléments naturels : montagne, colline, vaste secteur boisé.**
- **Principaux axes routiers et infrastructures : autoroute, voie ferrée, pont, écluse, voie maritime.**
- **Sites exposés aux risques : présentant un risque potentiel de sinistre ou d'accident majeur que ce soit, d'origine naturelle (inondation, éboulements) ou accidentelle (bris, attentats).**
- **Sites nécessitant des mesures de protection particulières, sites névralgiques et d'intérêt national tels que : centrale nucléaire et hydroélectrique, base militaire, centre de détention.**

- **Éléments naturels :**

Faire ressortir l'impact sur la fourniture de services policiers (par ex. : sur le type et la fréquence des opérations policières)

Nous retrouvons les lacs suivants : et le lac Ces deux lacs ont une vocation essentiellement récréo-touristique et sont principalement fréquentés par les résidents. Le troisième, le lac, constitue le réservoir à partir duquel l'eau potable de la ville (X) est puisée, en plus d'avoir, en période estivale, une vocation récréo-touristique : location de canots, planche à voile et kayak.

Nous retrouvons aussi les rivières et, lesquelles traversent plusieurs municipalités de la MRC où, annuellement, quelques interventions auprès de personnes suicidaires s'avèrent nécessaires.

L'ensemble de ces plans d'eau demande des interventions plutôt sporadiques, principalement en période estivale.

- **Principaux axes routiers et infrastructures :**

Quelques routes provinciales (Routes X,Y,Z) demandent une attention particulière parce qu'elles sont très fréquentées et que plusieurs accidents s'y produisent annuellement.

Nous retrouvons également, sur le territoire de la MRC, le parc D'une longueur approximative de ...km, il attire annuellement plus de ...utilisateurs.

Le sentier de motoneige (X) traverse plusieurs de nos municipalités, ce qui amène une circulation importante de véhicules hors route sur le territoire. La présence des clubs de motoneigistes (X) et de véhicules tout terrain (Y) y contribue également.

- **Sites exposés aux risques :**

L'entreprise (X), située dans le parc industriel de la ville de, pourrait éventuellement représenter un risque en raison des produits toxiques et dangereux (chlore, acide) qu'elle produit.

L'aéroport à vocation locale, situé, fait actuellement l'objet d'un projet de développement afin de le rendre accessible aux avions plus gros (avions utilisés par les propriétaires des industries locales ex. : jet de compagnie).

L'usine de traitement des eaux, en bordure de.....

Trois (3) postes de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dont un (1) est localisé sur la route, un second sur la routeet un troisième situé

1.3 Population

1.3.1 Nombre d'habitants

La population de la MRC est établie à (X)² habitants en 2001. Avec un taux de croissance de X %, pour la période de 1991 à 1996, la MRC affichait une croissance supérieure à sa région (X %) et à celle de l'ensemble de la province de Québec (3,5 %).³

➤ *L'annexe 1 précise le nombre d'habitants par municipalité*

Pour ce qui est de, ville centre de la MRC, le taux de croissance s'est accentué entre 1986 et 1996, de sorte que sa population a augmenté de X % au cours de cette période.⁴

Mentionner toute variation saisonnière significative du nombre d'habitants en raison, par exemple, d'une forte présence de vacanciers, de touristes ou de travailleurs saisonniers.

1.3.2 Répartition par groupe d'âges

La répartition de la population par groupe d'âges est semblable à celle constatée pour l'ensemble du Québec soit :

0-14 ans	18,3 %
15-54 ans	59,2 %
55-64 ans	9,8 %
65 ans et plus	12,7 %

Autres caractéristiques démographiques susceptibles d'avoir un impact sur les attentes et besoins de la population, telles que la **représentativité des communautés culturelles et autochtones**, des **anglophones, allophones, familles** avec jeunes enfants etc.

1.4 Profil socio-économique

L'économie de la MRC repose à la fois sur les secteurs : agricole, industriel, commercial et les services publics.

Comparativement à la moyenne observée pour l'ensemble du Québec, la proportion des emplois se trouvant dans le secteur manufacturier est de 10 % supérieure dans la MRC(27 % comparativement à 17 % pour l'ensemble du Québec).

² Source : Ministère des Affaires municipales, répertoire des municipalités

³ Source : Ministère des Affaires municipales, répertoire des municipalités

⁴ Institut de la statistique du Québec

Autres particularités du milieu en ce qui a trait au **taux de chômage**, au **revenu moyen**, à la **richesse foncière**.

1.4.1 Répartition de l'emploi par secteur d'activité :

Secteurs :

Primaire	X %
Secondaire	Y %
Tertiaire	...Z %

Manufacturier	X %
Construction	X %

1.4.2 Les activités agricoles

Les activités agricoles se concentrent principalement dans les municipalités de.....et La production laitière y est très importante puisque la région centre du Québec fournit X % de la production laitière du Québec. Nous retrouvons également plusieurs fabricants de produits laitiers (beurre, fromage, etc.).

1.4.3 Les activités industrielles

Le secteur manufacturier y est également très important. Les industries du meuble, des textiles et du vêtement ont notamment contribué à l'expansion de la ville Au cours des vingt (20) dernières années, plusieurs petites et moyennes entreprises (PME) manufacturières s'y sont établies.

La MRC compte (X) parcs industriels d'importance situés respectivement à,et

- ❖ Parc X: ce parc industriel comprend plusieurs entreprises reliées au bois telles que :,et Nous y retrouvons aussi des entreprises telles que le
- ❖ Parc Y: ce parc industriel comprend
- ❖ Parc Z: le plus gros parc industriel de la région où nous retrouvons d'importantes industries telles que (produits chimiques), (usinage), (alimentation).

1.4.4 Activités commerciales

Nous devons aussi considérer deux secteurs commerciaux importants qui génèrent de nombreuses interventions policières. Le centre-ville de, avec ses établissements licenciés et commerciaux, est très fréquenté ainsi que le centre commercial « X » qui attire une clientèle régionale.

1.4.5 Activités récréo-touristiques

Sur l'ensemble du territoire de la MRC, de nombreuses festivités se déroulent tout au long de l'année. Ces différentes festivités demandent, de la part des services de police, une présence et des interventions accrues. Certaines manifestations ont un rayonnement provincial et attirent des milliers de visiteurs. Pour ne nommer que les principales, citons :

Nous retrouvons également, à, un centre de ski en plein développement, lequel attire une clientèle de plus en plus importante. Cette affluence entraîne une augmentation du nombre de vols à cet endroit.

1.4.6 Services publics

La MRC de..... dispose de tous les services d'une grande agglomération notamment un palais de justice, un centre hospitalier et un CLSC situés à Plusieurs institutions d'enseignement dont un CEGEP et cinq (5) écoles secondaires : trois (3) à, une (1) à, et une (1) à

Ajouter tout autres secteurs économiques importants tels que : **l'exploitation et la transformation de ressources naturelles (mines, forêts), chasse, pêche, tourisme.** Énumérer les principaux sites (exemple : **casino**) et faire ressortir les impacts sur la fréquence de certaines opérations policières, sur le taux ou le type de criminalité ou encore, sur la circulation automobile (fréquence et types de véhicules). Par exemple, la présence d'un parc industriel peut nécessiter un renforcement du contrôle des véhicules lourds, de même que la proximité d'un centre de détention augmentera la fréquence des transferts de détenus.

2. Criminalité et autres problématiques régionales

2.1 Criminalité par secteur géographique

Secteur géographique : municipalité ou regroupements de municipalités

Municipalités dont le taux de criminalité (nombre de crimes par rapport au nombre d'habitants) est supérieur à celui de l'ensemble de la MRC et municipalités contiguës, aux prises avec un même type de criminalité.

L'évaluation globale de la criminalité sur l'ensemble du territoire de la MRC, selon les statistiques de l'année 2000, nous démontre que 75 % de celle-ci se concentre sur le territoire de (X sur un total de Y dossiers)⁵.

On retrouve, dans la municipalité X , un nombre élevé de crimes contre la personne et d'infractions reliées aux drogues, compte tenu du nombre d'habitants.

Secteurs formés de municipalités contiguës, aux prises avec un même type de criminalité:

- Le secteur formé des municipalités de,et (tous en périphérie de) où l'on retrouve un nombre élevé d'introductions par effraction et de vols de véhicule, comparativement à l'ensemble de la MRC.
- Le secteur formé par les municipalités de, et où l'on retrouve également une problématique liée aux introductions par effraction et aux vols de véhicule.
- Le triangle délimité par les municipalités de et, représente un secteur important pour la production de marijuana.

S'il y a lieu, signaler la présence de **culture de cannabis**. Mentionner toutes précisions sur son ampleur ou sa localisation; comme par exemple, l'augmentation du nombre de saisie, la concentration de la culture dans certaines municipalités ou secteurs agricoles.

2.2 Principaux secteurs criminogènes de la MRC

Plus précis que les secteurs géographiques, le secteur criminogène identifie un lieu précis ou un secteur de la municipalité (par ex. : centre-ville), générant de nombreux appels ou un nombre important d'un type de crime.

- Le centre-ville de est le secteur le plus important en termes de criminalité. En effet, près de 45 % des appels de service proviennent de ce secteur (crimes contre la personne, stupéfiants).

⁵ Source : Module d'informations policières (MIP), codes d'événements 1000 à 9000

- Le secteur résidentiel situé dans la partie ouest de, est un secteur où l'on retrouve un nombre important de vols par effraction.
- Le secteur bordé au nord et à l'est par ainsi qu'au sud par.....est un autre secteur criminogène important relativement aux vols par effraction. Nous y retrouvons aussi le centre commercial (X) qui génère plusieurs dossiers criminels reliés aux vols de véhicules, vols à l'étalage, méfaits divers ainsi que des accidents matériels et délits de fuite.
- *L'annexe 2 présente une évaluation de la charge de travail pour chacune des villes et municipalités.*

2.3 Phénomène de gangs

Sur le territoire de la MRC, nous avons une problématique importante avec un groupe d'individus, relié au groupe criminalisé des motards. Ce groupe d'individus opère dans le domaine du trafic de stupéfiants, le recel de véhicules et de véhicules tout terrain (VTT). Ils sont aussi très actifs au niveau des crimes contre la personne (menaces, voies de fait et harcèlement).

De petits groupes de jeunes marginaux fréquentent le centre-ville de où ces derniers se livrent à des crimes divers tels que méfaits (graffitis), désordre, vols et consommation de drogue.

2.4 Problèmes sociaux

En tant que premier répondant, nous devons répondre autant à des appels ayant un caractère socio-préventif que criminel ou pénal. Le rôle des services de police consiste alors à éviter que la situation ne dégénère et pour ce faire, l'appui de ressources du milieu communautaire est parfois nécessaire. La MRCpeut compter sur l'appui de ressources telles que

D'ailleurs, nous avons convenu avec le CLSC d'un protocole d'intervention qui nous identifie comme partenaire privilégié et qui nous permet d'avoir recours à du support dans des délais raisonnables. Cet accès rapide aux ressources du milieu nous permet de régler à long terme des situations qui autrement, se répéteraient et généreraient de fréquents déplacements policiers.

Autres problèmes sociaux : **suicide, délinquance, toxicomanie etc.**

2.5 Collisions routières

Au cours de l'année, il y a eu (X) collisions sur le territoire de la MRC. Principale cause de collisions, l'excès de vitesse est particulièrement problématique sur les grandes routes provinciales.

Les principaux sites de collisions sont :

- ❖ Pour les villes de....., et
 - la route X
- ❖ Pour et
 - la route Y
- ❖ Pour, et
 - la route Z
- Les accidents les plus graves surviennent aux intersections de ces mêmes routes et les routes

Partie 2 Organisation des ressources en fonction des besoins

La répartition et l'organisation des ressources humaines et matérielles doivent permettre, à la Sûreté du Québec, de remplir efficacement sa mission et de répondre aux besoins de la population en tenant compte des particularités et problématiques régionales.

La gestion et l'organisation des ressources doivent également refléter et favoriser l'application du modèle de police de proximité adopté par la Sûreté du Québec. Cette approche mise sur la présence familière des policiers, la consultation de la clientèle, la qualité du service aux citoyens, le partenariat avec la population et la résolution de problèmes locaux de sécurité publique.

Désirant intensifier l'application de ces cinq fondements, la Sûreté du Québec entend notamment, accroître l'approche préventive et renforcer les liens avec les citoyens et leurs représentants.

Pour une répartition efficace des ressources tenant compte des caractéristiques régionales de la MRC, nous proposons un déploiement des effectifs par secteurs de patrouille, secteurs d'enquête et parrainage des municipalités.

3. Ressources humaines

3.1 La patrouille-gendarmerie

3.1.1 Évaluation des besoins

Résultant du profil de la MRC, les facteurs suivants ont été pris en compte pour déterminer le nombre de policiers assignés à la patrouille et leur déploiement sur le territoire de la MRC.

- la rapidité de déplacement à l'intérieur du secteur, en fonction de la configuration du réseau routier et des particularités géographiques,
- la superficie du territoire,
- la densité de la population,
- le taux de criminalité,
- les secteurs criminogènes; les secteurs ou lieux nécessitant une surveillance accrue tels que : parc industriel, concentration de bars etc.,
- la charge de travail globale : nombre d'événements, d'activités, de cartes d'appels.

3.1.2 Moyens privilégiés

- **Secteurs de patrouille**

Définis de façon à assurer une présence régulière dans chacune des villes et municipalités tout en permettant une souplesse opérationnelle. Les secteurs de patrouille favorisent une couverture de l'ensemble du territoire, tout en tenant compte des besoins et problématiques locaux.

➤ *L'annexe 3 définit les secteurs de patrouille retenus.*

Pour assurer une présence régulière sur l'ensemble du territoire MRC, (X) policiers sont assignés à la patrouille. Ceux-ci sont répartis sur (X) équipes de travail. Afin d'assurer la réalisation de notre mandat, un minimum de (X) policiers seront en devoir sur chaque relève de travail soit :

- X (X) policiers pour les secteurs 1 à 5,
- X (X) policiers pour les secteurs 6 et 7.

Bien qu'il soit assigné à un secteur particulier, le policier pourra avoir à accomplir, lorsque nécessaire, différentes tâches reliées à sa fonction telles que: la garde et le transfert de détenus, le témoignage à la Cour, la formation, etc.

Le décloisonnement des secteurs s'effectuera dans tous les cas d'urgence opérationnelle ou pour venir en aide à un citoyen en détresse.

- **Parrainage des municipalités**

La Sûreté du Québec mise sur le parrainage des municipalités, qui consiste à assigner un secteur géographique à un ou plusieurs policiers, pour établir et renforcer les liens avec les citoyens et leurs représentants. Ces liens sont essentiels à l'application des fondements de la police de proximité. Ils favorisent la connaissance des attentes et besoins de la population de même que son appréciation des services offerts par la Sûreté du Québec. Le parrainage favorise également l'implication des partenaires à la mise sur pied de projets de sécurité publique et à la résolution de problèmes locaux.

Le parrainage des villes et municipalités est assuré par l'ensemble des policiers de notre unité (s'il y a lieu) c'est-à-dire que chacun des policiers du poste parraine une municipalité (ou secteur électoral). De plus, le superviseur de relève joue un rôle de parrain suppléant pour chacun des membres de son équipe afin d'assurer un suivi et une continuité du parrainage en l'absence ou suite au départ du membre parrain.

Les secteurs de parrainage ont été établis en fonction de leur proximité, leurs liens ou similitudes (plutôt rural ou plutôt urbain), en collaboration avec le comité de sécurité publique (CSP).

Décrire, s'il y a lieu, le mode d'assignation retenu pour le parrainage en présentant ses avantages. Par exemple, l'assignation selon le milieu (scolaire, communautaire), selon la clientèle (jeunes, aînés), la désignation d'un parrain désigné et d'un parrain support, etc.

Certains facteurs ont été considérés pour le choix du parrain, notamment la connaissance du milieu et les liens développés avec les élus et les partenaires.

De plus, chaque membre du comité de sécurité publique joue un rôle de parrain vis-à-vis un certain nombre de municipalités ou secteur électoral. De cette manière, chaque membre du CSP s'assure de connaître et de transmettre les besoins de la clientèle.

➤ *L'annexe 4 décrit la répartition des parrains par municipalité ou secteur électoral*

3.2 Les enquêtes

3.2.1 Évaluation des besoins

Découlant de l'analyse de la criminalité, les facteurs suivants ont été pris en compte pour déterminer le nombre de policiers assignés aux enquêtes :

- ❖ Le volume de plaintes criminelles enregistrées.
- ❖ Le niveau de service à dispenser.
- ❖ La complexité des crimes.

Nos prévisions tiennent compte des éléments suivants :

- Pour l'année 200X, (Y) dossiers pour des crimes contre la personne, crimes contre la propriété et autres infractions criminelles ont été répertoriées sur le territoire de la MRC.
- Des interventions en milieu scolaire sont prévues dans les (X) écoles secondaires du territoire.

- Le niveau de service à dispenser, notamment : les enquêtes de stupéfiants à effectuer au niveau de la rue.

Enfin, malgré l'implication du bureau régional d'enquêtes à l'égard des crimes reliés aux groupes criminalisés tels les motards et les gangs de rue, la charge de travail des enquêteurs du poste en est affectée puisqu'ils sont toujours les premiers intervenants.

Conséquemment, nous évaluons que (X) policiers devront être assignés aux enquêtes, afin de remplir efficacement notre mandat.

3.2.2 Moyen privilégié

- **Secteurs d'enquête**

En fonction de la criminalité et des autres problématiques décrites en première partie, les facteurs retenus pour déterminer les secteurs d'enquête et le déploiement sur le territoire de la MRC, sont les suivants :

- ❖ La proximité des municipalités;
- ❖ Les similitudes au niveau de la criminalité;
- ❖ Le nombre de dossiers criminels;
- ❖ Le pourcentage de dossiers enquêtés;
- ❖ La formation et spécialisation de l'enquêteur.

Les secteurs de patrouille et d'enquête ont été jumelés afin de faciliter les liens entre les enquêteurs et les patrouilleurs. Ceux-ci pourront identifier facilement l'enquêteur responsable du secteur, ce qui favorisera les échanges entre eux. Cela rendra également plus fluide les échanges avec les fonctionnaires municipaux.

Compte tenu des facteurs énumérés, (X) secteurs d'enquête ont été identifiés.

- *L'annexe 5 décrit la répartition des secteurs d'enquête.*
- *L'annexe 6 représente la carte de la MRC avec répartition géographique des secteurs de patrouille et d'enquête.*

4. Ressources matérielles

Principaux équipements et matériel nécessaires à l'organisation et aux opérations policières disponibles dans la MRC.

Parc automobile :

- Automobiles
- Camions, fourgonnettes, s'il y a lieu

L'attribution des véhicules routiers tient compte de l'effectif policier assigné à la MRC.

Autres véhicules :

- Motocyclettes
- Véhicules tout terrain (VTT)
- Motoneiges
- Bateaux

Les véhicules tels que motoneiges, véhicules tout terrain, bateaux, sont attribués au district en fonction des besoins des MRC desservies. Plusieurs véhicules hors route et équipements spécialisés sont partagés entre MRC voisines alors que certains sont assignés à la MRC.

5. Formation

Formation d'accueil

Les nouveaux policiers, recrues et policiers municipaux, intégrant la Sûreté du Québec reçoivent une formation de base dans le cadre du programme d'accueil des patrouilleurs. Pour les recrues et auxiliaires de sûretés municipales, la formation est d'une durée de trois semaines. Des formations sur mesure sont également offertes, au besoin.

Formation continue

La formation continue permet le maintien des compétences acquises et favorise le développement de nouvelles connaissances, habiletés et attitudes en tenant compte des changements législatifs, technologiques ou de toutes autres modifications concernant les fonctions du policier.

➤ Compétences policières en patrouille-gendarmerie

Pour les patrouilleurs, un programme de formation continue a été développé, lequel prévoit cinq (X) jours de formation par année. À ce programme, s'ajoute la qualification au tir offerte, annuellement, à tous les policiers.

Une formation complémentaire est également offerte, au besoin, telle que la conduite de divers véhicules, l'utilisation du matériel spécialisé (alcootest, mini trousse pour scènes de crimes) etc.

➤ Compétences policières en enquête

Un programme de formation qualifiante en enquête a été développé par l'école nationale de police (ENPQ). Ce programme comprend : les méthodes et techniques d'enquête policière, l'analyse de la criminalité en enquête ainsi que les éléments de droit et d'éthique qui s'y appliquent.

Spécialisation

En plus des formations décrites, des objectifs de développement du personnel sont fixés afin d'assurer les services policiers correspondants aux besoins spécifiques de la MRC.

L'acquisition d'une spécialité peut également être requise afin de mieux répondre aux problématiques locales. À titre d'exemple, des sessions de formation portant sur le programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS), les incendies suspects de même que la répression de la drogue sont prévues pour certains policiers du poste de la MRC
.....

Section permettant d'insérer les sessions de formation spécifiques, prévues pour les membres du poste MRC.

➤ Compétences en gestion policière

Une formation sur la gestion d'un poste MRC est offerte à tous les directeurs de poste. Le programme s'appuie sur une nouvelle approche régionale de prestation de services. Il vise le développement d'habiletés de gestion axé sur le service à la clientèle (identifier les attentes des diverses clientèles et y répondre adéquatement, promouvoir le partenariat etc.).

Une formation s'adressant aux chefs d'équipes est également offerte.

6. Prévention

La Sûreté du Québec offre plusieurs outils et programmes de prévention. Les activités de prévention développées s'adressent à différentes clientèles : jeunesse, aînés, communautés autochtones, commerçants etc.

Les stratégies préventives mises de l'avant touchent différentes problématiques et prennent diverses formes, telles que : rencontres avec les principaux intéressés, conférences auprès d'une clientèle cible, remise de documentations lors de divers événements publics, etc.

Ces programmes et outils sont utilisés par les postes locaux selon leurs besoins et les problématiques identifiées sur leur territoire MRC.

➤ *L'annexe 7 décrit les principaux programmes de prévention offerts*

7. Règlements municipaux

La Sûreté du Québec voit à l'application de la réglementation municipale découlant de sa mission et relative au maintien de la paix, l'ordre et la sécurité publique.

➤ *L'annexe 8 énonce les règlements ainsi visés*

Partie 3 Structure organisationnelle proposée

**8. Répartition des effectifs policiers et civils du poste de la MRC
..... par secteurs d'activités**

EFFECTIFS POSTE DE LA MRC DE.....														
Directeur	OPÉRATIONS POLICIÈRES											TOTAL		
	Adj. (lt)	PATROUILLE-GENDARMERIE				ENQUÊTES				ADMINISTRATION			Policiers	Civils
		Adj. (sgt)	Superviseur de relève (sgt)	Patrouilleur Pat. aux. Agt service (agt)	Coordonnateur Police de Proximité (agt)	Adj. (lt)	Superviseur d'enquêtes (sgt)	Enq. (agt)	Agent de Liaison (agt)	Adj. (cadre int.)	Soutien (civil)			
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

**9. Affectation normale de l'effectif policier et civil
selon les relèves et les horaires de travail**

	<i>RELÈVE</i>	<i>HRES DE TRAVAIL</i>	<i>PERSONNEL EN DEVOIR</i>	<i>NOMBRE DE VÉHICULES</i>
*PATROUILLE- GENDARMERIE	<i>Jour</i>	<i>8 h à 17 h</i>	<i>X (coord. Prox.)</i>	
	<i>Jour</i>	<i>7 h à 16 h</i>	<i>X à Y</i>	<i>X à Y</i>
	<i>Soir</i>	<i>15 h à 19 h</i>	<i>X à Y</i>	<i>X à Y</i>
	<i>Soir</i>	<i>19 h à 24 h</i>	<i>X à Y</i>	<i>X à Y</i>
	<i>Nuit</i>	<i>23 h à 8 h</i>	<i>X à Y</i>	<i>X à Y</i>
<i>* Note : le nombre d'effectifs en devoir inclut le superviseur de relève</i>				
**ENQUÊTES	<i>Jour</i>	<i>8 h à 17 h</i>	<i>X (Superv. Enq.)</i>	
	<i>Jour</i>	<i>8 h à 17 h</i>	<i>Y enquêteurs</i>	
	<i>Jour</i>	<i>8 h à 17 h</i>	<i>Z agent liaison</i>	
<i>** 1 sgt enquêteur, 7 enquêteurs (enq. criminelles), 2 enquêteurs (drogues et stupéfiants)</i>				
ADMINISTRATION	<i>Jour</i>	<i>8 h à 17 h</i>	<i>X officiers</i>	
	<i>Jour</i>	<i>8 h 30 à 16 h 30</i>	<i>Y civils</i>	

ANNEXE 1

Nombre d'habitants par municipalité

Municipalité	Population 2001
Ville	8 156
Total	Total

ANNEXE 3

Secteurs de patrouille

1	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
	CENTRE-VILLE	8 200	36,6 %

Ce secteur urbain demeure celui du centre-ville de Il est délimité au nord par les rues et; à l'est par le boul..... au sud par le boul. et à l'ouest par la rue

2	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		14 043	16,4 %

Ce nouveau secteur urbain et rural est délimité dans la ville de

3	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		9 069	16,7 %

Ce nouveau secteur urbain et rural est délimité au nord par les limites de la ville deet; au sud par les limites des secteurs 1 et 2 et à l'est par les limites de la ville de

4	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		12 982	9,4 %

Ce nouveau secteur urbain et rural est délimité au nord, dans la municipalité de

5	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		4 975	4,9 %

Ce secteur urbain et rural est.....

6	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		12 905	8,7 %

Ce secteur rural comprend les municipalités de

7	SECTEUR MUNICIPALITÉ	POPULATION	CHARGE DE TRAVAIL VS MRC
		8 506	7,4 %

Ce secteur rural comprend les municipalités de

ANNEXE 5

Secteurs d'enquête

1 (X enquêteur)	2 (X enquêteur)	3 (X enquêteur)	4 (X enquêteurs)	5 (X enquêteurs)	... (X enquêteur)
----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

ANNEXE 6

Carte MRC avec identification des secteurs

Intégrer la carte de la division de la géomatique

ANNEXE 7

Activités de prévention

Principaux programmes de prévention

Nom du programme	Problématique visée	Clientèle cible
Cool pour vrai	Drogues, alcool, méfaits, violence	Jeunesse élèves de niveau secondaire
Je réfléchis avant d'agir	Sécurité routière, se méfier des inconnus, Sécurité le soir de l'Halloween. Taxage, Alcool et drogues, Conseils de sécurité pour naviguer sur Internet	Premier cycle élémentaire Deuxième cycle élémentaire
Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)	Ventes et consommation de drogues, taxage, violence en milieu scolaire	Élèves de niveau secondaire
Vieillir en liberté en toute sûreté	Mauvais traitements, crimes, blessures (chutes, consommation de médicaments, conduite automobile), faire face aux situations d'urgence ou de crise, sentiment d'insécurité	Aînés
Info-Stop-Pharmaprix	Problèmes de santé et consommation de médicaments	Ensemble de la population
Vivre fièrement	Inhalation de solvant Délinquance Victimisation	Communautés autochtones
Bon voisin, bon œil	Vols par effraction	Résidents d'un secteur
La prévention, un investissement sûr	Vols à l'étalage, la fraude Vols qualifiés	Commerçants
Opération cisaille	Production de marijuana	Agriculteurs

Conseils de prévention par le biais de conférences, rencontres et/ou outils d'information

- Sécurité routière
- Sécurité nautique, en véhicules hors route
- Sécurité à la maison
- Contrôle des armes à feu
- Utilisation d'Internet

- Mascotte Polixe Rapprochements avec les jeunes
- Mon ami, l'ourson Polixe Réconfort pour les enfants en situation
de crise, victimes d'abus ou d'accidents

ANNEXE 8

Règlements municipaux

La Sûreté voit à l'application de la réglementation municipale **déoulant de sa mission et relative au maintien de la paix, l'ordre et la sécurité publique.**

Règlements visés

Titre du règlement	Municipalités	Applicable en totalité	Applicable en partie
La sécurité, la paix et l'ordre			
La circulation			
Les nuisances			
Le colportage			
Les animaux			
Les alarmes			